

ASSEMBLEE GENERALE DU 27/04/2024

LA CONFRERIE DE L'ART DES LYS

2 rue de Longueville 10170 ST OULPH

Le samedi 27 avril 2024, les dirigeants de l'association « La Confrérie de l'Art des Lys » se sont réunis salle polyvalente à ST OULPH en assemblée générale.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents.

L'ordre du jour a été rappelé par le président.

L'association a été présentée aux personnes présentes.

1/Vote d'un nouveau bureau :

M. BONACCI François : Démissionnaire
Mme BATTUT Clio : Démissionnaire

L'assemblée a voté comme suit pour un nouveau bureau :
Président : M. BERTHIER Cédric né le 01/10/1976 à Beaune.
Secrétaire : Mme CHAMPAGNE Melaine.
Trésorière : SPILMANN Brigitte.

Membre d'honneur : COGNARD Nadine.

2/Bilan d'activités :

En raison du COVID l'association avait eu son activité mise en veille.

Une réunion d'information avec diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, internet, et d'accessibilité aux services publics en ligne pour les personnes âgées ou ayant besoin d'aide sur internet a été organisée.

Depuis 2019 : Aucun mouvement de trésorerie.

3/Domiciliation bancaire :

Il est prévu de démarcher les banques afin de créer un compte pour l'association par exemple au crédit mutuel rue de la boule d'or à Romilly sur Seine.
Par vote à l'unanimité la secrétaire devra avoir accès aux comptes.

4/Domiciliation de l'association :

Il est demandé par voie de courrier de domicilier l'association à la mairie, Melaine CHAMPAGNE étant secrétaire de mairie, pour des questions pratiques, à la mairie de ST OULPH 3 place des Tilleuls 10170 ST OULPH.

5/Activités futures :

En raison de la baisse d'activité des autres associations du village il est prévu d'organiser :

- NOEL des enfants
- Informations sur internet
- Fête des voisins
- 14 juillet
- Halloween
- Animations diverses
- Atelier poterie (Mme COGNARD)
- Les jeux premier mercredi du mois
- Les berges saines
- Expositions peinture/sculptures (Mme COGNARD)
- Buvette
- Marché médiéval

La préparation du 14 juillet :

- Jeux en bois
- Jeux plateau
- Chamboule tout
- Jeux de cartes/société
- Buvette
- Marché

La préparation d'Halloween se fera après l'été.

6/Cotisation annuelle :

Il ne sera demandé aucune cotisation annuelle.

7/Subventions :

Une subvention à la commune et au département sera demandée.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par le président de séance.

A ST OULPH
Le 27/04/2024,

Le président de séance.

